



## Compte Rendu du CA de l'UL du 02/02/2016 par les représentants des BIATSS SNPTES – A&I UNSA

Le CA débute à 9h15

Procurations : 6

### 1. Informations du Président et du Vice-président

Le Président informe le CA

- de l'obtention de l'ISITE par l'UL. Six défis sociétaux ont été retenus. Dans les commentaires du jury, les six axes sont validés. Il indique également qu'il faut renforcer le dialogue sciences-humanités. Le Président devrait rencontrer le CGI jeudi prochain, pour savoir quand et comment les moyens seront affectés. Mais cela ne nous empêche pas de commencer (professeurs invités, lancement de thèses, etc.).
- de la signature du projet de campus biologie – santé, et lancement des travaux associés. Rentrée prévue en 2018.
- du recrutement d'un nouveau DRH en cours.

En ce qui concerne le budget, il n'y a pas de bonne ni de mauvaise surprise. Il n'y aura pas de compensation GVT dans le budget actuel, mais il n'est pas prévu une augmentation de la réserve de précaution. Ce n'est pas une bonne nouvelle, mais pas une catastrophe non plus.

Les vices président de la nouvelle Région : Valérie Debord VP chargé de l'ES (entre autres) et Lilla Mérabet (Recherche-Innovation). Il y a aussi une commission dédiée (F. Werner).

Gilles PECOUT est le Recteur Régional. La nomination du DRRT-adjoint plus particulièrement en charge de la Lorraine ne devrait pas tarder. Le Pacte Lorraine et le CPER sont toujours des priorités de la DRRT.

### 1bis. Présentation des synthèses financières 2014 (information)

Le Président informe le CA que la VP Finances est souffrante, et présentera cette synthèse lors du prochain CA. Ceci concerne les Collégioms, et nous essaierons de faire de même avec les Pôles Scientifiques, sachant que cela nécessite de collationner les informations avec celles des EPST.

### 2. Projet de compte-rendu du Conseil d'Administration du 15 décembre 2015

Le président accepte la modification des termes de l'intervention de B. VAILLANT en page 28.

Vote : 1 refus de vote, autres pour.



## **Enjeux stratégiques**

### **3. Politique Numérique de l'Établissement**

VP Numérique : couvre les cœurs de métiers de l'Université : Enseignement (cours en ligne, gestion des salles informatiques, 9000 ordinateurs pour la pédagogie, etc.) et Recherche (hébergement de serveurs, de sites web, production multimédia, etc.), mais aussi administration (applications métiers, tableaux de bord, dématérialisation, etc.) et accompagnement de tous (prise en compte des smartphones, cloud, infrastructures techniques internet, wifi, etc.).

Quelques chiffres clés : 15 000 ordinateurs, 12 millions de mails / mois, 61 000 utilisateurs /mois et 4,5 millions de connexions, etc.

Principaux moyens financiers : 3,8 M€ dont 1 M€ de recettes. Ceci n'inclut pas les moyens que les composantes peuvent elles-mêmes mettre dans le numérique. Niveau RH : 240 personnes environ, dont 200 à la DN. 140 sur les 240 sont en soutien direct à la recherche et à l'enseignement.

Le numérique est piloté, entre autres par une Commission Stratégique du Numérique et du SI, mais également une politique de sécurité, des indicateurs d'usage, etc.

Stratégie du numérique 2016-2017 : au service du projet d'établissement, en accompagnement de tous les acteurs, en intégrant les changements technologiques et d'usages : nomadisme, communication collaborative, ouverture des données vers la société. Accompagnement des pratiques pédagogiques (MOOC, enrichissement de ARCHE, accompagner le BYOD (Bring Your Own Device). En ce qui concerne l'appui à la recherche : déploiement du cloud UL, installation du mésocentre EXPLOR, construction d'un SI recherche, accompagnement des équipes autour de l'open-science. En e-administration, dématérialisation des procédures, Gestion Electronique des Documents (GED), nouvelle carte multiservice avec le CROUS. En lien avec le territoire, consolider le réseau Lothaire, rendre le SI plus agile ; échanger avec les partenaires de l'ACAL.

Un représentant des collectivités demande ce que l'on fait de Cassiopée ?

Le Président répond que Cassiopée sera intégré à EXPLOR.

Vote du plan d'action du numérique : 1 refus de vote, unanimité pour.

### **4. Bilan de la Commission "Cultures" (information)**

Le VP du CVU présente la commission en précisant que ce n'est pas un service d'action culturelle. Le débat qui suit porte plus particulièrement sur les moyens pour faire vivre les activités culturelles au sein de l'Université.

## **Ressources Humaines**

### **5. Procédure d'avancement des enseignants-chercheurs à compter de 2016 (information)**

La VP RH signale que la procédure d'avancement des EC relève du CA restreint. C'est ce dernier qui se prononce sur la procédure. Mais pour la modifier, la procédure interne d'avancement doit être abrogée par le CA entier.

Vote d'abrogation : 1 refus de vote, unanimité pour.

La VP RH présente les modifications de la procédure pour information.



## 6. Plan 2016 de formation continue des personnels

La VP RH souligne que de nombreuses actions ont été mises en œuvre en 2015, notamment pour la préparation aux concours et examens professionnels, ainsi que les formations pour les enseignants.

Le budget 2015 (524 k€) a été reconduit. Les priorités 2016 s'inscrivent dans celles définies au niveau national.

Un de vos élus demande que soit, au niveau de la formation, amélioré les passerelles entre l'UL et les EPST (notamment CNRS) car le CNRS propose des formations métiers plus techniques qui pourraient bénéficier aux personnels techniques de l'UL et vice-versa pour les formations plus généralistes de l'UL.

J. DUBOST du service formation précise que l'UL et le CNRS dialoguent déjà pour proposer des formations complémentaires.

Vote : 1 refus de vote, unanimité pour.

## 7. Bilan social 2014

La VP RH est très fière de présenter ce bilan social ; la direction de l'UL et les OS ayant échangé largement sur le sujet.

Pour le Président il s'agit d'un document de référence.

***[Vos élus font le constat que le dialogue social à l'UL est en panne. Lors du dernier CT, ils ont pris la décision de participer aux échanges afin d'affirmer leur point de vue mais de faire un refus de vote systématique sur les points qui leur ont été proposés : « A quoi sert de demander l'avis du CT si l'on n'en tient pas compte ? ». En aucun cas, ce refus de vote ne mettait en cause le contenu du bilan social. Les questions posées ont obtenu des réponses de la part des services de la DRH. Vos élus ont d'ailleurs voté « POUR » ce point au CA -cf ci-dessous]***

Vote : 1 refus de vote, unanimité pour.

## 8. Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) – phase 2

Le DGS précise que c'est la seconde étape d'attribution de la NBI. Dans un premier temps, une partie des points disponibles (5500 environ sur 6870) avaient été attribués en fonction d'un certain nombre de critères. Ici, 1200 points sont attribués sur des critères, techniques, administratifs, scientifiques, etc. Il reste un tout petit volant de 170 points encore disponibles. Il remercie la DRH et les organisations syndicales pour le travail effectué.

Un de vos élus signale que, trop souvent encore, les composantes font remonter des justificatifs ciblant les personnes, pas les fonctions.

Le Président dit qu'il ne peut être que d'accord, mais considère que c'est humain.

Un autre administrateur demande à ce que les points soit intégrés dans la fiche de poste.

Sur ce point, vos élus expliquent qu'ils s'abstiendront, car bien qu'ayant participé activement au groupe de travail, ils estiment que le travail n'était pas encore assez abouti sur un certain nombre de points largement par ailleurs détaillé en CT.



**[NBI techniques : à notre avis, une phase d'échange supplémentaire aurait été nécessaire.**

**Vos élus n'ont pas eu de réponses à leurs interrogations concernant les NBI scientifiques.**

**Pour les Responsables Administrative de laboratoires, seuls quelques un(e) seront reconnus par la NBI sur les mêmes bases que les RA de composantes [+20 ou -20 personnels BIATSS] alors que tous les RA de laboratoires n'ont pas été clairement identifiés et que les 170 points restants ne seront peut être pas suffisants, ce qui risque de poser un problème. De plus cette NBI devrait conduire automatiquement à la reconnaissance par l'IPAGE, mais rien n'est moins sûr.]**

Le DGS voudrait dire que peu d'établissement ont rouvert ce chantier car ce dernier est compliqué.

Vote : 1 refus de vote, 5 abstentions, autres pour.

### **Vie Institutionnelle**

#### **9. Désignation des représentants du Conseil d'Administration a la Commission "Qualité de Vie au Travail" :**

**a. un BIATSS**

**b. un Enseignant & Enseignant-Chercheur**

BIATSS : Anne LAPLACE CHASSARD candidate

Vote : 1 refus de vote, unanimité pour.

Enseignant et enseignant-chercheur : Camille DIOU

Vote : 1 refus de vote, unanimité pour.

#### **10. Statuts de l'École Nationale d'Ingénieurs de Metz (ENIM)**

Le VP CA signale que nous en sommes à la fin du processus d'intégration de l'ENIM dans l'UL. Une assemblée constituante a été mise en place, elle s'est réunie pour définir les statuts que le CA va voter.

L'Assemblée constituante de l'ENIM a voté largement pour ces statuts. Le CT de l'UL s'est prononcé avec 2 voix pour, 4 refus de vote et 4 contre. Les 4 refus de vote sont liés, non pas aux dossiers en tant que tel, mais aux positions de l'UNSA et du SNPTES sur le dialogue social dans l'UL.

Y. GRANJON (administrateur provisoire) précise que ces statuts sont très proches de ceux des autres écoles du Collégium L-INP. On y trouve quelques spécificités toutefois, comme le fait qu'y soient listés les diplômes délivrés par l'École. Il y a eu quelques remarques sur le fait que l'École porte des diplômes de Master...

Le Président rétorque que les statuts devront rapidement être modifiés, et invite les administrateurs à ne pas retarder le processus en refusant de voter ces derniers.

Vote : 1 refus de vote, 1 abstention, autres pour.



## **11. Règlement Intérieur des Bibliothèques Universitaires**

Le SG précise qu'il s'agit d'un règlement intérieur applicable aux usagers des bibliothèques, pas un RI de composante (pas de passage devant le CT nécessaire donc). Une modification a été apportée au document de travail pour préciser que les étudiants doivent respecter le principe de laïcité de l'enseignement supérieur.

Une de vos élus intervient sur la problématique Vigipirate dans la mesure où tout le monde peut rentrer dans une BU ?

Il est répondu qu'il est bien précisé dans le RI que tout visiteur doit se plier aux mesures de sécurité.

Vote : 1 refus de vote, autres pour.

Une de vos élus s'interroge sur les consignes transmises aux composantes dans le cadre de Vigipirate car les composantes n'ont pas les moyens d'assurer la sécurité au niveau demandé. Alors que fait-on ?

Le Président répond qu'il a été expliqué aux Préfets ce qui est possible de faire ou pas.

Le DGS confirme que pour appliquer Vigipirate de façon correcte, il faut compter 520 k€ par mois (52 sites par 10 k€). Cela n'est donc absolument pas applicable. En revanche, nous avons reçu des crédits pour réaliser un audit sécurité...

## **12. Modification des statuts de l'EA 7303 IRENEE (Institut de Recherches sur l'Évolution de la Nation et de l'État)**

Il est proposé de mettre fin à la gestion en Pôles de l'Institut, du fait de difficultés pratiques de fonctionnement. On revient à une structuration plus classique en collèges électoraux.

Vote : 1 refus de vote, unanimité pour.

## **Études & Insertion Professionnelle**

### **13. Calendrier universitaire de l'année 2016-2017 – cadre général**

Le VP CA signale qu'il n'y a rien de nouveau dans ce calendrier.

Les élus étudiant s'interroge sur les périodes de révisions. Cela est préconisé, mais pas imposé. Pourquoi ?

Le Président répond que ceci dépend des modalités d'évaluation.

Vote : 1 refus de vote, unanimité pour.

## **Vie Universitaire**

### **14. Charte de labellisation des associations étudiantes (sous réserve)**

Point reporté.



## **15. Conditions d'utilisation des locaux par les élus et les associations étudiantes labellisées (sous réserve)**

Point reporté.

### **Affaires Financières**

## **16. Modalités d'attribution et de versement de prix aux étudiants**

## **17. Modification des modalités de versement du prix de thèse**

Vote commun aux 2 prix : 1 refus de vote, unanimité pour.

## **18. Bilan de mission du Contrôle Interne Comptable et Financier 2015 (CICF)**

Le DGS précise que le CICF est réglementaire. B. HERR occupe le poste depuis mi-2014 et est rattaché directement au DRH pour garantir son indépendance.

B. HERR présente le bilan et précise qu'en 2015 le travail a été principalement de consolider ce qui avait été entrepris les années précédentes. Un responsable CICF a été désigné à la DRH, un autre renouvelé à l'AC. Les Commissaires aux Comptes sont très attentifs au dispositif.

Deux grandes actions en 2015 : processus rémunération et processus subventions (notamment financements pluriannuels).

Vote : 1 refus de vote, unanimité pour.

## **19. Plans d'actions du Contrôle Interne Comptable et Financier 2016 (CICF)**

1. poursuivre le processus rémunérations
2. poursuivre le processus financements pluriannuels
3. inventaire physique (reprendre les travaux et choisir un prestataire externe) à mener pour lever la réserve des CC
4. processus achats : lancer l'analyse des risques.

Un administrateur s'étonne de voir que l'inventaire physique est un dossier qui traîne.

Le Président répond que pour lancer l'inventaire, il faut mesurer le rapport qualité/coût. Il faut 300 à 400 k€ pour le mener et tous les processus doivent être prêts de façon à ce que l'inventaire ne reste pas lettre morte.

Le DGS complète le fait que par ailleurs, l'agent comptable ne souhaitait pas faire subir à ses personnels à la fois le passage à la GBCP et à l'inventaire.

Vote : 1 refus de vote, unanimité pour.





## **Patrimoine Immobilier**

### **20. Déclaration d'inutilité publique et restitution à l'État du bâtiment désigné « Les amis de la Nature » et d'une emprise foncière mitoyenne sur le site du Haut-Chitelet**

Vote : 1 refus de vote, unanimité pour.

## **Recherche & Valorisation**

### **21. Renouvellement de l'Institut Carnot « Énergie et Environnement en Lorraine » (ICEEL)**

D. ROIZARD, Directeur précise que le système Carnot a débuté en 2006. Le but était d'encourager les laboratoires à renforcer leur activité de recherche partenariale (plus, mieux, plus professionnel). Il s'agit d'un label. Les laboratoires sont abondés à hauteur de 50% des montants de contrats établis avec les entreprises. 1 400 personnes (chercheurs, doctorants, etc.) sont impliquées dans ICEEL et environ 11,5 M€ ont été apportés aux laboratoires sur la période. C'est la 3<sup>ème</sup> candidature posée par ce Carnot. Il existe un réseau de 34 Instituts Carnot. Ceci permet de travailler ensemble.

Le VP Recherche fait part de l'avis du CS qui est très favorable, mais le CS s'est demandé s'il fallait participer aux deux ou mettre le paquet sur ICEEL. Ceci explique les abstentions plus nombreuses sur le projet ARTS. Ceci posé, des laboratoires lorrains sont partenaires dans ARTS, donc il a été décidé de soutenir les deux projets.

Un représentant des collectivités note que la R&D entrepreneuriale en Lorraine n'augmente pas. N'y aurait-il pas un effet d'aubaine ?

Le VP recherche signale que le but n'est pas de financer les entreprises pour faire de la R&D, l'abondement va aux laboratoires. Ce sont eux qui sont incités à mener des démarches auprès de leurs partenaires.

Vote : 1 refus de vote, autres pour.

### **22. Engagement de l'Université de Lorraine dans le renouvellement de la candidature de l'Institut Carnot « Actions de Recherche pour la Technologie et la Société » (ARTS)**

Vote : 1 refus de vote, autres pour.

### **23. Convention-cadre entre l'Université de Bourgogne et les actionnaires de la SATT Grand Est pour la gestion du Fonds National de la Valorisation (FNV)**

Le VP Recherche précise qu'il s'agit de la répartition du FNV (quel partenaire gère). C'est un point technique.

Vote : 1 refus de vote, autres pour.



## Legs

**24. Rectificatif du montant du legs en numéraire de Mme Andrée TARDY au profit de la Faculté de Médecine, et plus particulièrement de l'École de Chirurgie, dans le cadre de la recherche en cardiologie (montant indicatif de 45 000 €)**

Vote : 1 refus de vote, unanimité pour.

## Convention-cadre

**25. Convention-cadre de coopération entre le Rectorat de l'Académie Nancy-Metz et l'Université de Lorraine relative au renforcement du continuum Bac -3 / Bac +3 (information)**

Fin du CA à 15h20

Vos élus représentants des BIATSS SNPTES – A&I UNSA au CA

Anne LAPLACE-CHASSARD

Béatrice VAILLANT

Bernard DUSSOUBS